

PRESS RELEASE

Le ministère de la santé et du bien-être a enregistré 15 cas de la COVID-19 au niveau local lors de ces dernières 24 heures.

Outre les 4 cas annoncés lors du Press Briefing du 31 mars, 11 autres cas ont été détectés dans la soirée.

De ces 11 cas, 1 patient est devenu positif en quarantaine, et 10 cas sont issus du Contact Tracing.

56 patients considérés comme étant guéris ont pu rentrer chez eux.

Un patient admis à l'hôpital de Souillac est décédé dans la soirée du 31 mars 2021, les causes du décès seront communiquées dans le press briefing de cet après-midi.

Le nombre total de cas positifs de la COVID-19 au niveau local depuis le 5 mars dernier est comme suit:

- 354 cas enregistrés suite au Contact Tracing et prélèvements dans les COVID-19 Testing Centres
- 40 cas enregistrés en quarantaine (patients négatifs à l'admission)
- 13 cas enregistrés suite à des prélèvements aléatoires
- 4 patients sont décédés (dont 2 décès attribués à la COVID-19)

Le nombre de cas actifs au niveau local est donc de 347.

D'autres précisions et toute autre évolution sur la situation seront à suivre lors de la prochaine communication du National Communication Committee on COVID-19

1er avril 2021

Ministère de la santé et du bien-être